



Formation - Action

L'éducation à la responsabilité sexuelle et affective au sein d'espaces d'échange avec des adolescent.e.s

C'est forts du travail engagé au sein de différents établissements de la Protection judiciaire de la Jeunesse depuis 2011 à Paris, dans la Seine-et-Marne, les Yvelines, l'Essonne, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise, de l'évaluation qui en a été faite fin 2014 en partenariat avec la DIRPJJ IDF-Outre-mer et les Directions territoriales, du soutien de l'ARS pour inscrire ce travail dans la durée, que nous continuons à penser la proposition de formation-action, en particulier du côté de l'accompagnement des professionnels.

Ainsi la **formation initiale** pourra être complétée, à la demande des équipes, par des **modules complémentaires** (*une demi-journée*) destinés à soutenir **la mise en place des actions collectives** (*dont les espaces d'échanges*) avec les jeunes en articulation avec l'accompagnement individuel.

Objectifs

Du côté des jeunes : Favoriser la construction de soi par la mise au travail de la pensée.

La construction de l'identité sexuée propre à l'adolescence s'appuie en grande partie sur les représentations du Masculin et du Féminin élaborées depuis la petite enfance et étroitement liées à l'environnement familial et culturel. Les remaniements psychiques et physiques liés à cette période cruciale du développement favorisent le recours aux stéréotypes et à leurs valeurs associées. Mais c'est aussi une étape de la vie où le désordre imposé pour devenir Homme ou Femme peut permettre de questionner ce qui semble acquis, évident, naturel, au profit d'une ouverture vers d'autres perspectives, plus respectueuses de l'autre comme de soi, dans le souci de la construction de l'altérité et de la responsabilité.

Du côté des professionnels : Favoriser la cohérence d'équipe au bénéfice de la prise en charge éducative.

Lors de l'évaluation que nous avons faite de la formation-action sur 3 années, les établissements investis dans les espaces d'échanges ont pu restituer l'importance du portage par l'équipe et les bénéfices que chacun pouvait en retirer :

« Elle a permis à l'équipe de transmettre des valeurs communes, de mieux se comprendre. »

« Permet lors de la réunion d'équipe d'approfondir et de confronter les perceptions et observations concernant les mineurs pris en charge. »

« Créer un espace tiers permettant à l'équipe de percevoir les multiples discours des adolescents variant en fonction de leurs interlocuteurs et de l'intégrer dans la prise en charge individualisée. »

« Pour chaque situation de jeunes, elle nous a permis de mieux appréhender la question de la santé, de la loi, et plus particulièrement pour certaines problématiques (auteurs d'agression sexuelle, rapport à l'autre...), de travailler sous un angle différent. »

[Voir le bilan de la formation-action de 2011 à 2014, consultable sur notre site : www.jetuil.asso.fr](http://www.jetuil.asso.fr)

Proposition

Une première étape indispensable consiste en **un temps de formation initiale** avec les professionnels, sur site : ce temps a pour objectif de permettre aux professionnels de clarifier leurs positions et d'enrichir leurs connaissances, en équipe, sur les thématiques de l'éducation à la responsabilité sexuelle et affective.

Dans un second temps, il s'agit d'accompagner **la mise en acte** des acquis de la formation : **transfert dans les pratiques professionnelles** informelles (comme le repas) ou formelles (entretien individuel), **bénéfiques de cohérence pour l'équipe**, **mise en place d'actions** avec les jeunes comme par exemple des **espaces d'échanges** en partenariat avec l'association « je.tu.il... », mise en place de **modules complémentaires** de formation.

Méthodologie d'évaluation et outils prévus : au regard des objectifs de l'action, l'évaluation portera à la fois sur le travail mené avec les équipes et le travail mené auprès des jeunes quel qu'en soit le cadre. Au vu de la singularité de chacune des structures, la méthodologie sera qualitative et quantitative.

L'évaluation du travail mené avec les équipes devra permettre d'identifier les acquisitions de connaissances et de compétences, mais aussi les freins et les leviers rencontrés par les professionnels pour réutiliser dans leurs pratiques les acquis de la formation.

L'évaluation du travail mené avec les jeunes portera à la fois sur les espaces d'échanges (appropriation, contenu, progression, type de prise de parole,...) et sur leurs effets : ce dernier point fera l'objet d'une co-construction avec les équipes, sous une forme à définir en commun.

FORMATION-ACTION

L'éducation à la responsabilité sexuelle et affective au sein d'espaces d'échange avec des adolescent.e.s

Préalablement à la formation sera envoyé un document de travail destiné à harmoniser les connaissances de l'ensemble des professionnels en matière d'adolescence et de construction de l'identité sexuée. Il s'agit là d'un pré-requis nécessaire à la participation aux deux journées.

La formation initiale : des éléments théoriques et un outillage pratique

Première journée : Après une présentation de « je.tu.il... », un tour de table invitant les participants à préciser leurs attentes et leurs représentations, cette première journée sera consacrée à la thématique de ***l'Education à la responsabilité sexuelle et affective.***

- **La responsabilité** : « *La responsabilité soude l'être et l'agir* »

La notion de responsabilité, constitutive de la vie en société, valeur morale et principe juridique.

- **La maturité** : physique, affective et intellectuelle, la maturité s'acquiert au fur et à mesure du développement, permettant de passer de l'état de dépendance infantile à l'état d'adulte libre de ses choix et de ses engagements.

- **La sexualité : un chemin vers l'altérité**

En matière de responsabilité sexuelle et affective, c'est le terme de **consentement** qui porte l'ensemble de ces notions, illustrant **l'altérité** - c'est-à-dire la prise en compte de l'autre comme un être porteur de désirs différents de ceux qui m'animent, et la **maturité** nécessaire à l'usage du libre-arbitre.

- **Les différents points législatifs** nécessaires à connaître.

- **Les points clefs de l'adolescence et la construction de l'identité sexuée : c'est quoi être une fille ? c'est quoi être un garçon ?**

Pour venir illustrer le document remis préalablement sera projeté et analysé le documentaire « *Un regard sur l'adolescence* ».

La construction de l'identité sexuée : La puberté et la transformation du corps constituent une caractéristique fondamentale de l'adolescence.

- **Ce qu'il convient de mettre au travail pour être au plus près des préoccupations des jeunes** : la projection du film « *Le sentiment amoureux* » viendra donner des pistes.

Deuxième journée : Mener des espaces d'échanges avec des adolescent.e.s, un accompagnement à la maturation.

- **Pourquoi proposer un espace d'échange collectif.**

- **L'outillage** : Comment s'adresser à eux, mener un débat, à partir de leurs préoccupations, sans être intrusif, pour les accompagner sur le chemin de l'adolescence et rester garant des valeurs portées par l'éducation à la responsabilité. Les questions difficiles.

- **La mise en place de l'action**

- **Des outils** : Le programme « *Ce Je(u) entre nous* », destiné aux plus de 15 ans, prolongement du programme « *Cet Autre que moi* », destiné au 13/15 ans. Autres outils.
Une évaluation de la formation par les participants viendra clôturer ces deux journées.

Les espaces d'échanges

Animés au départ par les intervenants de l'association, à la demande et en présence des professionnels formés de la structure, ces espaces permettent aux jeunes de réfléchir ensemble aux questions relatives au masculin et au féminin, au consentement, à l'expression des représentations liées au sexe dans le registre social. Ils peuvent aussi permettre aux adultes de nourrir la prise en charge, en s'appuyant sur les échanges collectifs, dans l'objectif, entre autres, de faciliter l'accès aux ressources du territoire, comme le *Planning Familial*, le *CRIPS*, le *Mouvement du Nid*, le *GAMS*, l'*EMIPS*, etc....

Selon les structures concernées, ces temps seront d'une durée variable, à déterminer en partenariat avec les équipes, en amont et en fonction du diagnostic, mais aussi tout au long du processus : **soutenus le temps nécessaire par les intervenants de « je.tu.il... » pour aller vers une autonomisation**, les professionnels engagés dans la démarche auront alors tout loisir d'inscrire ces espaces d'échanges dans le quotidien éducatif et la programmation de projets à court, moyen ou long terme.

Les modules complémentaires

Il s'agit là d'un **accompagnement « à la carte »**, sous forme de demi-journées thématiques, à la demande des équipes éducatives, et suite aux premiers espaces d'échanges mis en place dans la structure :

- Quelle cohérence entre les différentes actions collectives ?
- Evaluer la pertinence d'une action collective
- Comment porter un projet en équipe ?
- Quelle articulation entre le collectif et l'individuel ?

je.tu.il...

18, rue de Saussure
75017 Paris
tél. : 01 42 27 02 27
fax : 01 42 27 67 77
<http://www.jetuil.asso.fr>

L'association je.tu.il... est soutenue par la Ville de Paris, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le Ministère de la Justice, le Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité femme-homme, le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance 93 et 94, l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et Grand-Est.